

Sainte-Anastasie sur Issole



Bulletin Municipal

JANVIER 2010
n° 232

LE MOT DU MAIRE

Ce mois-ci, en fait de « mot », nous vous présentons le condensé de l'allocution du Maire prononcée à l'occasion de la cérémonie des vœux du 3 janvier dernier à la salle polyvalente.

A un rapide compte rendu de l'année 2009, de nos préoccupations de la réalisation de nos objectifs, des projets devant être conduits à leur terme en 2010, a succédé la présentation du programme pluriannuel de nos investissements pour lesquels, en dépit de la crise, les financements essentiels sont acquis.

En commençant par les chiffres reflétant la situation financière de la commune le Maire a souligné notre situation financière saine, traduite par les points suivants :

- un ratio d'endettement faible traduit par une annuité représentant environ 7 % de nos recettes de fonctionnement ;
- une marge d'autofinancement en progression ;
- un montant d'investissement d'environ un million d'euros non encore tous réalisés mais déjà financés de façon importante par le Conseil Général du Var, par le Conseil Régional pour l'achat d'un véhicule et pour le reste partagé entre un financement exceptionnel de la CCVI, un recours à l'emprunt modéré et un autofinancement communal.

Voici les montants des investissements pluriannuels engagés en 2009 qui sont achevés ou le seront en 2010 :

-création de la nouvelle place des Ferrages :	200 000 € ;
-construction d'un nouveau réfectoire scolaire :	600 000 € ;
-création d'une micro-crèche :	100 000 € ;
-création de deux nouvelles classes maternelles :	170 000 € ;
-aménagement d'un espace culturel (coopérative viticole) :	31 400 € ;

Suite en page 8

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages. Ouverture le : mercredi 14h 18h et le samedi 9 h 11 h 30 Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, Vente ou dépose d'objets divers.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51 - email :
aasadmounes@orange.fr Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 5 et 19 FEVRIER 2010, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08. Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11 H. à 12 Heures.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H.

Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » :

Les Mardis 16 et 23 février 2010

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés

Tél. 0820 200 189 Permanence : BRIGNOLES

Cité Administrative, Rue des déportés

Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, 4 avenue Foch Brignoles. Les mercredis 3, 10, 17 et 24 février 2010 de 9 h à 12 h. Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.



CAMION VENTE

Prochain passage de camion vente :

Déballage d'un Stand Bazar le

MARDI 02 MARS 2010 de 9h à

13h. au Parking des Ferrages.

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi de 9h à 11h30.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) :
04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Police Municipale

Numéro : 06.08.80.45.82

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :

04.94.04.89.33

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :

08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14 H à 17 H 30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La

Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15



GARDERIE PERI-SCOLAIRE



Une **modification** dans les modalités de paiement de la garderie périscolaire interviendra **à compter du 22 février 2010.**

Dorénavant, et **dès le 15 février**, l'achat des tickets se fera en mairie au 2ème étage. Ce nouveau dispositif permettra aux parents d'acheter plusieurs tickets à la fois.

Chronique municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 DECEMBRE 2009

N°09/60 : Convention A.I.S.T.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de service de santé au travail avec l'A.I.S.T. 83.

Cette convention est valable jusqu'au 31/12/2010 et renouvelable par tacite reconduction.

La cotisation annuelle forfaitaire par agent est fixée à 67.25 € HT soit 80.43 € TTC.

N°09/61 : Décision modificative n°4 du Budget

Communal

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

61558 Entretien autres biens mobiliers	+ 1 000 €
6188 Autres frais divers	+ 500 €
6262 Frais de télécommunication	+ 6 000 €
64168 Autres emplois d'insertion	+ 8 000 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	+ 9 000 €
6332 Cotisations au FNAL	+ 500 €
6288 Autres services	- 25 000 €

Accepté à l'unanimité.

N°09/62 : Subvention à la Mutuelle Nationale

Territoriale

Le Conseil Municipal décide de verser à la M.N.T. une subvention de 271.60 € pour le second trimestre 2009 afin de permettre une diminution de la cotisation salariale.

N°09/63 : Participation financière communale aux dépenses de chauffage électrique de l'église du village

Le Maire propose au Conseil Municipal de participer aux frais de fonctionnement des appareils de chauffage et de conservation de l'église communale.

Montant de la participation : 400 €

Cette participation sera versée chaque année sur le compte bancaire de la paroisse.

Adopté à l'unanimité.

N°09/64 : Décision modificative n°2 du Budget

Eau et Assainissement

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Investissement

Chapitre 001 : Excédent d'inves. reporté + 1.60 €

2315 : Immobilisations en cours + 1.60 €

Investissement

Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté + 1.30 €

611 : Sous-traitance générale + 1.30 €

Accepté à l'unanimité.

Nota : afin d'appliquer la réglementation administrative,

URBANISME



Projet de Résidence Sénior du Gaou de Vie

La demande de permis de construire est en cours d'instruction auprès des Services de l'Etat ceux-ci ont un délai de réponse de six mois.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution du dossier.

Jean-Claude DUCHEMIN, Adjoint à l'urbanisme



Sinistre de la Rue Daudet

Le 24 septembre 2009 à la suite de travaux effectués sur un terrain privé, la commune a constaté un effondrement de la chaussée contigüe.

La validité du Permis de Construire n'étant pas remise en cause sur un terrain classé constructible en 1987, seules les conséquences de son exécution sur le domaine public nous concernent.

Ce sinistre menaçant directement la sécurité publique, un arrêté du Maire de suspension des travaux de construction sur la dite parcelle privée a été pris et une phase de négociations a été entreprise avec le propriétaire -constructeur-.

Cette démarche avait pour objectif la rapide réouverture de la voie publique et la mise en service des réseaux dont celui du canal d'arrosage.

Affaire à suivre.



AIDE SOCIALE

A compter du 1er janvier 2010, le nouveau règlement départemental d'Aide Sociale précise les modalités de recours sur succession des aides sociales accordées aux personnes âgées pour leur hébergement (en EHPAD, maison de retraite ou foyer logement). L'aide sociale revêt le caractère d'une avance ce qui implique que les sommes allouées sont susceptibles d'être récupérées sous certaines conditions.

Les aides versées au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne font l'objet d'aucune récupération.



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Ce dispositif mis en place auprès de la commune par la Mission Locale concerne les jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire, inscrits à la Mission Locale et/ou en recherche d'emploi et dépourvus de ressources personnelles ou familiales.

Afin de répondre à cet objectif, deux conventions de partenariat ont été signées auprès de deux auto-écoles situées à Rocharon et à Forcalqueiret.

Pour bénéficier du dispositif les bénéficiaires devront s'inscrire dans l'une des auto-écoles partenaires dont la liste sera communiquée aux intéressés par le CCAS. Le montant de la participation du CCAS ne sera versée à l'auto-école choisie qu'après réussite à l'épreuve théorique (code).



MICRO CRECHE

Selon le planning prévisionnel des travaux établi par le gestionnaire de la structure (ODEL/VAR) la micro-crèche devrait pouvoir accueillir les jeunes enfants (3 mois à 3 ans) à la fin du 1er semestre 2010.

La micro-crèche a été dimensionnée pour recevoir 9 enfants simultanément. L'accueil sera assuré par des assistantes maternelles expérimentées. Les personnes intéressées pour exercer cette activité au sein de cette structure et titulaires d'un diplôme ou d'une expérience de 5 ans, pourront déposer, dès à présent, leur demande d'emploi, via la mairie, à l'ODEL/VAR, chargé du recrutement et de la gestion des personnels d'encadrement.



SERVICE EMPLOI DE LA MISSION LOCALE

Spécialisé dans l'aide au recrutement des moins de 26 ans, le service emploi de la Mission Locale travaille en étroite collaboration avec les entreprises de tous secteurs afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes de son territoire. Il propose plusieurs services :

Services dédiés aux entreprises

Nous répondons aux besoins des entreprises en proposant un recrutement efficace qui répond au mieux à leurs spécificités : Information sur les aides aux recrutements d'un public jeune (contrats aidés), aide à la définition de poste et à la recherche de candidats, suivi du jeune en entreprise.

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

Aide dans la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation, aide pour se préparer à un entretien d'embauche, information sur les entreprises locales qui recrutent, utilisation d'internet dans la recherche d'emploi, mise en relation avec des entreprises pour des périodes de découvertes de métiers (stages)...

Renseignements & contacts : Mission Locale Ouest Haut Var – Bd Joseph Monnier 83170 Brignoles Tél : 04 94 59 03 40

Contact Employeurs : Mme Ripert



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Vous êtes titulaire d'un compte courant à la Banque Postale et vous ne désirez pas retirer de l'argent au DAB. Muni de votre carte bancaire vous pourrez, le faire dorénavant directement au guichet de l'Agence Postale (dans la limite de 300€ tous les 7 jours).



L'ODELVAR PENSE AUX ENFANTS

Vacances de Pâques

SEJOUR EQUITATION AVEC PASSAGE DE GALOP - TOUS NIVEAUX

Saint Jean de Crôts 10-17 ans 6J/5N tout compris
6 heures de pratique par jour !

Du 05/04 au 10/04 et du 12/04 au 17/04 :

560 €* bus A/R + hébergement en PC + stage équitation + animateurs



PASSEPORT VACANCES

Saint Jean de Crôts 10-12 ans 5J/4N tout compris

Du 05 au 09/04 et du 12 au 16/04 :

305 €* bus A/R + hébergement en PC + activités traditionnelles (grands jeux, jeux sportifs) + visite d'Embruns + animateurs.

Pour toutes informations et réservations, appelez le 04.94.92.59.85

N'hésitez pas à consulter toutes ces offres sur le site internet : www.odelvar.fr

*Tarifs par séjour et par personne, toutes taxes incluses, hors frais d'adhésion (5 €/participant), assurance annulation (proposée en option) et dépenses personnelles. Offres soumises à conditions, susceptibles de modification sans préavis et sous réserve de disponibilités à la demande de réservation.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

A compter du 1er janvier 2010 le

montant du droit de timbre à acquitter par les demandeurs de passeport biométrique munis de photographies « papier » est fixé à :

86 € pour une personne majeure

42 € pour un mineur de 15 à 18ans

17 € pour un mineur de moins de 15 ans

Les droits de timbre restent inchangés pour les demandes de passeport biométriques avec prise de photos par la mairie de Garéoult.



TRAVAUX REALISES

Remise en état du mobilier salle polyvalente, Taille des mûriers (jardin d'enfants, parking),

Emondage des micocouliers (Ferrages),

Réparation et fixation des barres Place Saint

Just, Interventions suite aux chutes de neige

(dégagement, salage...), Réparation jardinière

Rue Notre Dame, Curage ruisseau des Vaux,

Cave coopérative : fondation du passage piéton,

Travaux dans les écoles, Brûlage des rémanents.



SIVOM DE L'ISSOLE A propos des déchets ménagers

Le saviez-vous ?

La déchetterie située dans la ZAC des Fontaites à Forcalqueiret, près du Supermarché est ouverte :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 8 H 30 à 12 H ainsi que de 14 H à 17 H et le Samedi de 9 H à 12 H.

Fermeture les mardis et dimanches

Elle est réservée aux habitants de Forcalqueiret et Sainte-Anastasie munis d'une carte d'accès délivrée par les mairies respectives.

Sont réceptionnés : les cartons, les huiles (friture, vidange), les batteries, les piles, les déchets verts (feuilles, branchettes), les textiles très usagés, la ferraille.

Ne sont pas admis : les pneus, les gravats de maçonnerie (service payant assuré par la société VERDI, route de Néoules ou la déchetterie route de Bras).

Pour tout autre objet ne pouvant être mis dans vos véhicules (matelas, sommiers, électroménagers...), nous avons un service d'encombrants passant les 3ème et 4ème mardi de chaque mois.

Vous pouvez venir en mairie au secrétariat du SIVOM (2ème étage), soit téléphoner -le matin uniquement- au 04.94.69.64.48. pour vous inscrire à ce service.

Roger SABATIER, Adjoint au Maire, Délégué au SIVOM de l'Issole

La vie associative



CLUB DES CIGALES

Pour ce début d'année 2010
voici deux activités
proposées :

- le vendredi 26 février 2010 : Journée d'animation « Bien-Etre » à partir de 9h30 à la salle polyvalente - Présentation de la nouvelle collection - déjeuner offert et loto gratuit - Tous les participants reçoivent un lot. Participation minimum : 20 personnes
Inscriptions au 04 94 72 21 98 avant le 08 février 2010

- le jeudi 1er avril 2010 à 20h30 : au Zénith de Toulon : Les Chœurs de l'Armée Rouge : Prix par personne 46€ en 1ère série - transport compris.

Réservations au 04 94 72 21 98 avant le 25 février 2010

Urgence HAÏTI

Un puissant tremblement de terre vient de détruire la région de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, mardi 12 janvier. L'ampleur de la catastrophe fait redouter des centaines de morts et des milliers de sinistrés. Depuis l'annonce du drame, le Secours populaire prépare une mission pour appuyer l'action de ses partenaires locaux. Il est présent depuis des années dans la région et en Haïti, pays le plus pauvre du continent américain. La solidarité s'organise, envoyez vos dons.

AIDEZ LES SINISTRÉS

Adresser vos dons (monnaie ou espèces) au Secours Populaire Français, 10 rue de la République, 91100 Evry-Courcouronnes (91).
ou Secours Populaire, le plus proche de chez vous au 202
Internet : www.secpopulaire.fr ou page Facebook : www.secpopulaire.fr

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS Comité de Ste- Anastasie

La totalité des
bénéfices du loto
organisé par le
Comité de Ste-
Anastasie le 31
janvier dernier
vont être reversés
au Secours
Populaire
d'Haïti. Vous
pouvez vous
joindre à eux afin
d'aider les
sinistrés en leur
adressant vos
dons.

La vie au village

CONCERT SAMEDI 13 FEVRIER 2010

salle Polyvalente à partir de 20 h 30

QUATUOR A CORDES ET A VOIX

Bruno PICAUDÉ (contre ténor) et le quatuor «
Dés'Accordés » interpréteront :
Vivaldi - Strabat Mater
Boccherini
Pergolesi - Salve Regina
(tri-centenaire de la naissance)

Horlogerie Comtoise & Provençale

Vente - Réparation - Reprise - SAV
Mouvement à poids
Spécialiste en Horloge Comtoise
Livraison à Domicile

Olivier GRANGER
06 11 58 16 89

Impasse de Naple - 83136 Ste-Anastasie-sur-Issole
Tél. 04 94 72 22 43 - Fax 04 94 72 25 91

TRIBUNE LIBRE

Encore ces « chers » toutous

Des habitants des Souquettes nous
communiquent cette photographie, bel
exemple de civilité canine. Elle se passe de
commentaire, sinon pour dire que les chiens
interrogés n'ont pas voulu répondre à
l'exception de l'un d'entre eux qui nous a
demandé sèchement de nous adresser à sa
mère adoptive.



Les Poètes de Sainte-Anastasia Le moineau prisonnier

Un moineau joli
A passé la nuit
Dans ma véranda
Et ne trouve pas
-Etant affolé-
Comment regagner
La nature aimée.

Je voudrais l'aider
Et lui expliquer
Que je viens d'ouvrir
Pour qu'il puisse fuir
Mais il ne voit pas
Il ne comprend pas
Va dans la maison
Il volette en rond
Et il cherche en vain...

Il retrouve enfin,
L'issue recherchée !
Il s'est envolé
D'un vol sans pareil
Vers le grand soleil
Sous un ciel bleuté
Vers la liberté...

Sans remercier...
Jeannette Carrière Novembre 2009

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Carla TROJANI, née le 25 janvier dernier. Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariage :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Mme Lydie CHARRIER et de M Patrick ROULLÉ, célébré le 31 décembre 2009. Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

Décès :

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Monsieur Jo FADDA, survenu le 18 Janvier. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.

PETITES ANNONCES

A vendre :

- Appareil photo Olympus, auto focus + 3 pellicules : 50 €
- Aspirateur « Pro » Eau et Poussière : 10 €
- Congélateur encastrable H 68 cm, L 55 cm, profondeur 55 cm : 30 €

Tél. : 04.94.72.24.01

A vendre un snow junior, 130 cm Quechua avec fixations et chaussures (37). Très bon état, prix 90 €.

Tél. : 06.11.58.16.89 – 04.94.72.22.43

A vendre mobilhome 3.5 m x 8 m, 6 places 4 000 €.

S'adresser au garage Cécini Tél. : 06.15.25.13.86 – 04.94.72.22.85

Trouvé chatte blanche, chemin de Candy :

Tél. : 04.94.72.29.75

Suite à une erreur dans le dernier bulletin municipal, vous trouverez ci-dessous l'annonce rectifiée. Avec nos excuses.

Jeune fille sérieuse et souvent disponible (week-end et vacances scolaires) propose ses services (baby-sitting). Veuillez appeler au numéro suivant : 06.86.00.51.96 ou 04.94.72.23.58. demandez Lauriane NAGEL.

APPEL AU TEMOIN

Si vous avez été témoin de l'agression survenue à Sainte-Anastasia le 09/08/08, entre Chemin des Bréguières et lieu-dit Vallon de Gueirol veuillez téléphoner au 06.43.05.65.46. Merci.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Samedi 13 février : Concert Quatuor à cordes et à voix
20 H 30 - Salle polyvalente
- Vendredi 26 février : Assemblée Générale de l'Association Arts'Tasie
17 H 30 - Salle polyvalente
- Dimanche 28 février : Loto organisé par le Comité des Fêtes
14 H 30 - Salle polyvalente
- Vendredi 5 mars : Assemblée Générale du Comité des Fêtes
18 H - Ancienne Mairie



DECES de Monsieur Jo Fadda

C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons appris le décès de Jo Fadda ce lundi 18 janvier 2010.

Pour nombre « d'anciens » Jo Fadda était un homme d'exception pour l'ensemble des actions qu'il a mené dans le village. Jo a été le fondateur du

Club des Cigales en 1987. Dès 1988 il a ouvert une antenne du « Secours Populaire et a été l'initiateur de la Chorale de Ste-Anastasia. Il fut également Conseiller Municipal.

Nous garderons de Jo Fadda le souvenir d'un homme généreux avec un goût irrésistible pour la défense des « causes » humanitaires et son dévouement auprès des personnes en difficulté.

Merci Jo et au revoir....

Tous ses amis, les présidents d'associations, les Cigales, le Secours Populaire, la Chorale, et le Conseil Municipal.

-achat d'un véhicule de sécurité civile et feux de forêts :	43 000 € ;
-achèvement de la rénovation de l'ancienne gare SNCF :	10 300 € ;
-ravalement de l'église et réfection du clocher :	60 000 € ;
-installation de climatisation à l'école maternelle :	13 400 € ;
-numérisation des services municipaux :	5 000 € ;
-1ère tranche du remplacement de la clôture du terrain de football :	20 000 € ;
-remplacement des baies vitrées de la salle polyvalente :	13 350 € ;
-poursuite de l'aménagement de l'arborétum et de la boucle verte : non arrêté à ce jour ;	

Les dépenses de fonctionnement ont quant à elles, été majorées essentiellement pour prendre en compte des dépenses à caractère social :

- aide à l'obtention du permis de conduire jeunes (C.C.A.S.) ;
- augmentation de la durée de fonctionnement du centre aéré (10 semaines au lieu de 4 précédemment);
- conventionnement avec la C.A.F. afin de permettre de calculer le montant des participations au CLSH basé sur le quotient familial.

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement la commune vient de s'engager dans une assez longue procédure de transformation de l'actuel Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. L'année 2010 et les suivantes seront donc lourdes de choix devant positionner la commune sur une échéance de 10 à 15 ans.

Sans constituer un traumatisme local, ce travail, auquel la population sera associée, abordera et approfondira des aspects toujours sensibles et devrait conduire la commune à mieux respecter encore une notion de développement durable découlant à la fois de la loi S.R.U. (2000), du GRENELLE de l'environnement et du Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte (39 communes).

Ce travail tiendra compte de nos modes de vie communaux, tels que par exemple :

- la préservation des terres agricoles et des espaces verts sensibles ;
- la protection de l'Issole ;
- la limitation de l'étalement urbain et d'une manière générale de l'urbanisme, le tout dans une perspective de développement durable conforme à nos équilibres spatiaux, socio-économiques et budgétaires.

Autre thème abordé, celui de l'intercommunalité dans un nouveau cadre intercommunal plus rationnel et pertinent susceptible de hisser nos moyens à la hauteur des besoins de notre territoire. Ce territoire devrait s'inscrire globalement dans une dimension qui doit être celle du Syndicat Mixte de la Provence Verte. Notons que dans un domaine tel que celui-ci souvent soumis à polémique Sainte-Anastasie adhère à plus de dix organismes intercommunaux, ce qui est beaucoup :

- un Syndicat Mixte regroupant 39 communes ;
- une pléiade de Syndicats : chemins, électricité, forêts, eau, déchets... (qui au demeurant remplissent parfaitement leurs fonctions, mais naturellement n'en rationalisent pas toujours le coût) ;
- une Communauté de Communes, qui en dépit de la volonté et de la capacité de ses élus, reste une coquille vide sans volume démographique, sans capacité budgétaire et donc sans perspective ni moyens d'avenir acceptables pour notre population.

Aujourd'hui, la réflexion déjà avancée vers une future Communauté d'Agglomération calée sur le territoire de la Provence Verte dans son intégralité doit être poursuivie. C'est à cette échelle d'environ 100 000 habitants que nous serons en mesure de répondre aux besoins de nos concitoyens. L'exemple de la Dracénie qui est un territoire ni totalement rural, ni totalement urbain peut nous enrichir de quelque expérience.